

Bonne année 2021 !

Depuis 2008, mes « devoirs de vacances » consistaient en cette période de l'année à écrire mon discours de vœux pour la soirée qui se tenait traditionnellement le premier ou le second jeudi de janvier. Je donnais à mon discours une tonalité exclusivement locale, tout en essayant d'exprimer les valeurs républicaines et humanistes qui nous animent dans notre gestion de la ville.

Cette année, l'exercice sera différent puisqu'il n'y aura pas de discours prononcé à l'Espace d'Albret comme je l'ai fait 12 fois auparavant.

J'ai cependant tenu, de façon plus brève que d'habitude, à exprimer mes vœux tout en évoquant quelques sujets qui feront l'actualité locale en 2021.

2020 est derrière nous, enfin ! Cependant, l'année 2021 qui commence ne laisse pas, comme par magie, les difficultés de côté. Il va nous falloir être forts et unis pour affronter les défis sanitaires, économiques et environnementaux qui arrivent.

Dans ce contexte si particulier, je souhaite aux Néracais, aux habitants du canton de l'Albret une année 2021 aussi bonne que possible !

Je fais le vœu qu'au cours de l'année 2021 Nérac pourra progressivement faire vivre à nouveau tous les moments festifs, conviviaux et culturels, qu'ils soient publics, associatifs ou privés, qui font tous que nous sommes bien dans notre ville et qui contribuent tant à notre identité néracaise.

En mars 2020, vous avez très majoritairement exprimé votre confiance dans la liste que j'ai présentée à vos suffrages avec Patrice Dufau. Avec cette belle équipe motivée, engagée sur les 111 actions qui constituent notre contrat de mandat avec les Néracais, nous avons lancé les premiers projets. Nous poursuivrons en 2021.

Les deux confinements que nous avons vécus en 2020 ont renforcé la nécessité d'une communication plus efficace entre les collectivités et leurs habitants. C'est pourquoi 2021 verra une amélioration sensible de nos outils de communication municipale : les bulletins municipaux seront plus réguliers, ainsi que la diffusion dans vos boîtes aux lettres d'informations diverses ; une nouvelle page Facebook de la ville a vu le jour, les autres pages des différents services ayant été harmonisées ; un nouveau site internet sera mis en place en 2021, ainsi que seront installés des panneaux lumineux d'information.

Concernant la mise en œuvre des 111 actions du contrat de mandat qui nous lie avec les Néracais, nous chercherons tous les ans un équilibre entre la réalisation de projets « structurants » et la mise en œuvre d’actions qui concernent la vie quotidienne de chaque Néracais. Ces actions seront parfois 100 % néracaises, mais elles seront souvent aussi le fruit d’un partenariat entre la ville de Nérac, Albret Communauté, le Département de Lot-et-Garonne et de façon plus lointaine la Région Nouvelle Aquitaine, qui sont tous nos partenaires naturels et permanents.

En 2021, les travaux de rénovation complète du centre Samazeuilh, qui accueille 56 associations, commenceront (action 5). Le nouveau centre de secours des pompiers verra aussi le début des travaux (action 37). Les 15 pavillons Habitalys à Cariton seront achevés (action 79). Les premiers foyers néracais pourront être raccordés à la fibre optique (action 82). Les différents dispositifs nationaux dans lesquels nous avons réussi à inscrire Nérac (Opération de Revitalisation du Territoire, Petite ville de demain) nous donneront des outils pour faire progresser notre centre-ville et favoriser l’investissement privé et public (actions 72 et 83).

Agrinove, qui compte déjà de belles entreprises prometteuses poursuivra son développement (action 81). La seconde partie des Allées d’Albret sera rénovée par le Département. Les études pour la rénovation des Allées du Centre et de la Place du Foirail seront lancées (actions 60 et 61). Le Pavillon des Bains du Roy sera rénové (action 94).

Notre programme d’économies d’énergie dans les bâtiments publics se poursuivra (action 103). Une aide à l’achat de vélos électriques sera mise en place (action 106). Des parcelles des jardins du Roy seront mises à disposition des Néracais qui le souhaitent (action 107). Quant aux pigeons, nous multiplierons les dispositifs de régulation (action 101).

Nérac est une petite ville dont la taille permet le contact direct entre ses habitants et ses élus. Parmi les 111 actions du contrat de mandat que nous vous avons proposé, 6 actions (16 à 21) permettront aux Néracais de participer de façon active à la vie locale :

Action 16 -Poursuivre les réunions de quartier afin que chaque Néracais soit consulté plusieurs fois durant le mandat.

Cette action sera relancée quand la situation sanitaire s'améliorera. Lorsqu'une réunion sera organisée dans votre quartier, vous en serez informés par une invitation dans votre boîte aux lettres.

Action 17 -Ouvrir les séances du conseil municipal aux questions du public et délocaliser des séances du conseil municipal dans les hameaux.

Le conseil municipal se réunit une fois par mois environ. Les séances sont bien évidemment publiques. Lorsque la situation sanitaire le permettra, nous ouvrirons ces séances aux questions du public. Il sera proposé à chaque groupe politique (majorité municipale, opposition « citoyenne » et opposition « Rassemblement National ») de répondre à vos questions.

Action 18 - Poursuivre les permanences des élus sur le marché.

Ces permanences reprendront lorsque la situation sanitaire le permettra. Cependant, les élus reçoivent en Mairie du lundi au samedi sur rendez-vous, malgré le contexte.

Action 19 - Organiser des réunions publiques thématiques régulières (environnement, culture, espaces publics, écoles...) afin d'accompagner et d'orienter les différentes politiques municipales.

Nous envisageons de mettre en place des réunions publiques sur différents thèmes (aménagements urbains, développement durable, culture, politique scolaire, sport...) durant lesquelles seront exposés les politiques mises en place et les moyens humains et financiers déployés. Ces réunions, à but d'information, permettront aussi de vous entendre pour développer des pistes d'évolution de ces politiques.

Action 20 – Valoriser le « droit de pétition » : si 350 Néracais (5% de la population environ) signent une pétition sur un sujet relevant des compétences municipales (projet, problématique particulière...), les élus s'engagent à organiser une réunion thématique avec la population, sur le sujet de la pétition, afin de construire une solution partagée.

A vous, Néracais, de vous emparer de cette action !

Bien d'autres sujets locaux pourraient être évoqués. L'année qui arrive permettra de les aborder.

La période que nous vivons est particulière à bien des égards : elle révèle beaucoup de nos faiblesses. Nombre de nos concitoyens sont devenus totalement rétifs aux discours institutionnels : la crise sanitaire liée au coronavirus a fait émerger partout une forme inédite de défiance à l'égard

de la parole publique et, plus grave encore, à l'égard de la science. Reconstruire sur des fondations aussi abimées est une tâche immense, à la hauteur des doutes qui se sont installés dans une grande partie de la population. Mais nous restons la France, forte de son histoire, et forte de ses habitants. A travers les siècles notre pays s'est relevé de tout. Alors gardons espoir !

Bonne année 2021 à Nérac et en Albret !

Nicolas LACOMBE

Maire de Nérac

*Vice-président du Conseil départemental
de Lot-et-Garonne*